Énoncé de réaction - Yucca glauque

18 décembre, 2013

Nom commun : Yucca glauque
Nom scientifique : *Yucca glauca*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Menacée

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification Yucca glauque déjà inscrite à l'annexe 1, intitulée la *Liste des espèces en péril*. Cette espèce restera ainsi sur la liste comme espèce menacée. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette plante vivace à longue durée de vie n'est trouvée que dans trois sites du sud-est de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan, où elle se rencontre principalement sur des pentes de coulées exposées au sud. Sa pollinisation est assurée exclusivement par la teigne du yucca, qui pond ses œufs dans les fleurs. Au Canada, l'espèce se reproduit presque exclusivement par propagation végétative. La production des graines est limitée par le faible nombre de teignes du yucca alors que l'établissement des plantules est compromis par l'absence de perturbations naturelles, incluant la suppression des feux. L'herbivorie des tiges en floraison par les ongulés indigènes limite également la production de graines. Malgré une amélioration de la gestion pour limiter les effets des menaces, cette plante vivace est désignée « menacée ». Elle est la seule plante hôte pour la teigne du yucca, la teigne tricheuse du yucca et la fausse-teigne à cinq points du yucca, lesquelles ont toutes été évaluées comme étant « en voie de disparition ».

Présence au Canada : Alberta, Saskatchewan

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre de l'Environnement du Canada

Activités de conservations en cours : La version finale du programme de rétablissement du yucca glauque (Yucca glauca) et de la Teigne du yucca (Tegeticula yuccasella) au Canada a été affichée dans le Registre public des espèces en péril.